

La restauration des zones humides du bassin du ruisseau d'Auze se poursuit

Depuis 2021, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne mène des chantiers de restauration des zones humides du bassin du ruisseau d'Auze. Objectif : restaurer le fonctionnement hydrologique de zones humides dégradées, pour la préservation de la ressource en eau. Une visite sur le terrain pour un point d'étape des travaux réalisés est proposée lundi 23 janvier à 14h30.

Le bassin du ruisseau d'Auze,

Hotspot de biodiversité, le bassin du ruisseau d'Auze a fait l'objet d'un état des lieux écologiques en 2020 par le CEN Auvergne, le CPIE de Haute-Auvergne et la Fédération de pêche du Cantal, avec un résultat sans appel : 50 % des zones humides de ce territoire sont dégradées. Un ambitieux projet de restauration de ces milieux remarquables a donc été lancé dès 2021 par le CEN Auvergne, avec la mise en œuvre de différents chantiers (reméandrage, installation d'aménagements agropastoraux, protection de berge, creusement de mares, plantation de ripisylves).

Point d'étape sur les chantiers 2022

Après la réalisation en 2021 d'un important chantier de reméandrage et d'aménagements agropastoraux à Laveissière, les travaux se sont poursuivis en 2022 sur les communes de Lacapelle-Viescamp, Laroquebrou et Saint-Paul-des-Landes, sur 6 sites identifiés, via :

- La renaturation de 500 m cours d'eau
- Le reméandrage de 1 000 m de cours d'eau en milieu forestier
- La protection de 10 km de berges de cours d'eau
- L'installation d'aménagements agropastoraux (descentes aménagées, passages à gué, bacs d'abreuvement, pompes solaires...)

Ces travaux s'accompagnent également d'actions de sensibilisation sur le terrain : les propriétaires forestiers ont ainsi été contactés pour échanger sur les pratiques forestières, permettant ainsi d'envisager sur une parcelle en bords de cours des plantations adaptées aux milieux humides. Des animations scolaires sont prévues dès 2023 pour contribuer à l'éducation des plus jeunes.

Pour mener à bien ces actions, différents outils sont mobilisés : les appels à projets (Agence de l'eau Adour-Garonne, Région Auvergne-Rhône-Alpes), les politiques publiques (Natura 2000, Espaces naturels sensibles), ou encore les soutiens privés (Fondation du Patrimoine, Fédération de pêche du Cantal), démontrant la nécessaire complémentarité de ces dispositifs pour la préservation de la nature.

INVITATION PRESSE

Nous vous invitons à nous rejoindre sur le terrain, lundi 23 janvier à 14h30, pour découvrir les nouvelles avancées du projet de restauration du bassin du ruisseau d'Auze. Merci de vous annoncer auprès de Christophe Grèze. Vêtements chauds et bottes indispensables. Lieu de rdv : Parking face au Restaurant des Voyageurs, à Saint-Paul-des-Landes.

CONTACT PRESSE

Christophe Grèze - *Chargé de projets*

Tél. 04 71 20 77 20

Mail : christophe.greze@cen-auvergne.fr

Suivez notre actualité sur www.cen-auvergne.fr et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram : @CENAuvergne)